

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 26/06/2014 Date de révision: 06/09/2019 Version: 2.4

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : REPULSIF CHIEN EXTERIEUR VERLINA

Code du produit : PHYTVZRC2085

Type de produit : Biocide

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Destiné au grand public, Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Biocide

Fonction ou catégorie d'utilisation : Répulsifs et appâts TP19

## 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**PHYTOBIODIS** 

ZA de Recouvrance - 3 bd d'Alatri 44190 GETIGNE - FRANCE T 00 02 40332167 - F 00 02 40584699 direction.phytobiodis@orange.fr

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Phrases supplémentaires : Eliminer les emballages vides en déchetterie

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Remarques : Concentration en matière(s) active(s) BIOCIDE TP18/TP19 : 0.1% Extrait de Margosa

Concentration en matière active Biocide TP8/TP19 : Géraniol : 0.09%

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Extrait de margosa TERRA NOSTRA CLASSE BIOCIDE TP19	(N° CAS) 84696-25-3 (N° CE) 283-644-7	0,1	Non classé
GERANIOL 118	(N° CAS) 106-24-1 (N° CE) 203-377-1	0,09	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
GERANIOL	(N° CAS) 106-24-1 (N° CE) 203-377-1	0,00099	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de

malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas de malaise consulter un médecin. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la Premiers soins après inhalation

victime au repos.

Laver abondamment à l'eau/.... Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la Premiers soins après contact avec la peau

peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la Premiers soins après contact oculaire

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Symptômes/effets après inhalation : Aucune en utilisation normale. Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucune en utilisation normale. Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation légère.

Symptômes/effets après ingestion : Pas d'effets connus.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Pas d'agents d'extinction à éviter connus. Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Danger d'incendie : Non inflammable.

Danger d'explosion Aucun danger d'explosion direct. Aucun renseignement disponible concernant le danger

d'explosion indirect.

#### Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : aucune précaution particulière.

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Eviter que les eaux Instructions de lutte contre l'incendie

usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Ne pas pénétrer dans la zone de

feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

2/7

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.

#### Pour les non-secouristes 6.1.1.

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

### Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

FDS Réf.: PHYTOBIODIS-REPCHIENEXT-V2.2 13/09/2019 FR (français)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiquer le liquide répandu.

Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Recueillir le produit répandu. Stocker à Procédés de nettoyage

l'écart des autres matières

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

## Référence à d'autres rubriques

Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

Observer l'hygiène usuelle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Mesures d'hygiène

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur

utilisation.

Produits incompatibles Non établi.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible.

Durée de stockage maximale 30 mois Voir date limite d'utilisation sur l'emballage

Lieu de stockage Conserver à température ambiante.

Prescriptions particulières concernant

l'emballage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. correctement étiqueté.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

#### Protection des mains:

Pas de précautions particulières

## Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Non requise dans les conditions d'emploi normales

## Protection des voies respiratoires:

Pas de précautions particulières

#### Contrôle de l'exposition du consommateur:

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

#### **Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence Transparent. Translucide. Couleur : jaunâtre. Jaune clair. Odeur Caractéristique, souffrée. Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1) Point de fusion

Point de congélation

: Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

13/09/2019 FR (français)

FDS Réf.: PHYTOBIODIS-REPCHIENEXT-V2.2

3/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Ininflammable.

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible

Densité relative : 1.000

Solubilité Produit soluble dans l'eau. Log Pow Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique <= 10 cP

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

#### **Autres informations**

Indice de réfraction : 1,5

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Réactivité

Aucun renseignement disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Non établi.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Extrait de margosa TERRA NOSTRA CLASSE BIOCIDE TP19 (84696-25-3)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	5,15 mg/l/4h

3. /		
GERANIOL 118 (106-24-1)		
DL50 orale rat	3,6 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	5 ma/ka	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: ≈ 7

Indications complémentaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé pH: ≈ 7

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis Indications complémentaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

4/7

Indications complémentaires Contient des huiles essentielles Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé

13/09/2019 FDS Réf.: PHYTOBIODIS-REPCHIENEXT-V2.2 FR (français)

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Indications complémentaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Indications complémentaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Indications complémentaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

Indications complémentaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine

et symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### Toxicité

: Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères de la Directive Ecologie - général

67/548/CEE. Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du

Règlement (CE) n° 1272/2008.

Toxicité aquatique aiguë Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique Non classé

#### Persistance et dégradabilité 12.2.

REPULSIF CHIEN EXTERIEUR VERLINA		
	Persistance et dégradabilité	Non établi

#### Potentiel de bioaccumulation 12.3.

REPULSIF CHIEN EXTERIEUR VERLINA		
	Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

#### Mobilité dans le sol 12.4.

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer l'emballage dans une dechetterie.

Indications complémentaires

Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile. Ne pas réutiliser des récipients vides.

5/7

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. **Numéro ONU**

N° ONU (ADR) : Non applicable N° ONU (IMDG) : Non applicable N° ONU (IATA) : Non applicable N° ONU (ADN) Non applicable N° ONU (RID) : Non applicable

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

**ADN** 

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

## - Transport aérien

Aucune donnée disponible

## - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

## - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

13/09/2019

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

## **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Révision - Voir : \*.

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
4			
5			
15.1			

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

: Aucun(e).

## Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

## FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.